

» Un guide pour améliorer notre
santé syndicale



Introduction

- Le guide n'est pas un questionnaire auquel il faut répondre systématiquement. Il s'agit davantage d'un outil de discussion pour permettre au comité exécutif de faire une réflexion sur l'état de la vie syndicale locale afin de se donner des objectifs et un plan de travail. Le but recherché est de favoriser l'éclosion du militantisme et de faire du syndicat un instrument collectif, au service de ses membres, encore plus efficace.
- Il est suggéré au comité exécutif de faire une première lecture générale du guide et de se donner des sujets prioritaires à discuter en fonction des besoins et des réalités du syndicat.
- Il est aussi suggéré de tenir une réunion du comité exécutif entièrement consacrée à cette réflexion avec la participation de la conseillère ou du conseiller syndical de la fédération.
- L'objectif visé est que le travail de réflexion du comité exécutif se concrétise dans la rédaction d'un plan de travail.
- Le comité exécutif devrait produire un compte rendu de sa réflexion pour le conseil syndical et l'assemblée générale afin de faire adopter le plan de travail.

Le comité exécutif

Y a-t-il des postes à combler au comité exécutif?

Le comité exécutif est-il représentatif des membres, des catégories, des sites et des sections? Est-ce que certains groupes sont moins représentés qu'ils le devraient au comité exécutif: hommes, femmes, jeunes, communautés culturelles, statuts d'emploi et services?

Le comité exécutif se réunit-il assez fréquemment?

Les mandats de chacun des postes sont-ils bien définis, connus et respectés?

Les tâches sont-elles bien réparties entre les membres du comité exécutif?

Aspects pratiques

Pour faciliter les échanges entre les différentes représentantes et les différents représentants du syndicat et les membres, sommes-nous satisfaits de nos outils de communication: téléphone, boîte vocale, téléavertisseur, télécopieur, courriel et site Web?

Le syndicat est-il facilement accessible pour les membres sur tous les sites et toutes les sections?

Le syndicat tient-il une liste à jour des adresses, numéros de téléphone et adresses électroniques de tous ses membres?

Les membres du syndicat connaissent-ils les membres du comité exécutif et savent-ils ce qu'ils font?

Les statuts et règlements du syndicat

Les statuts et règlements du syndicat sont-ils utilisés et respectés?

Les statuts et règlements correspondent-ils à la réalité actuelle (ex. : catégories, sites, sections, etc.)?

Le conseil syndical

Le conseil syndical est-il représentatif des membres (ex. : catégories, sites, sections, etc.)?

Les membres du conseil syndical connaissent-ils bien leur rôle et le remplissent-ils adéquatement?

Le conseil syndical est-il un réseau efficace pour développer des idées, pour faire circuler l'information, pour réaliser les plans d'action du syndicat?

Le rôle du conseil syndical doit-il être revu?

Les comités syndicaux

Dans notre syndicat ou dans nos sections, est-ce que l'on retrouve :

- | | |
|---|---|
| 1- un comité de relations du travail? | 6- un comité d'information? |
| 2- un comité de griefs? | 7- un comité de vie syndicale? |
| 3- un comité de santé et sécurité? | 8- un comité de surveillance des finances? |
| 4- un comité de condition féminine? | 9- d'autres comités? |
| 5- un comité des assurances et de la retraite? | |

Les comités fonctionnent-ils bien?

S'il n'y a pas de comité, est-il nécessaire d'en créer un?

Y a-t-il une personne responsable au comité exécutif de chacun de ces comités ou dossiers?

Y a-t-il nécessité de créer d'autres comités?

Les assemblées générales

Les assemblées générales du syndicat et les assemblées générales de catégories ou de sections ont-elles lieu assez fréquemment?

Le quorum est-il toujours atteint?

La convocation à l'assemblée générale est-elle attirante? Circule-t-elle bien?

Le lieu de l'assemblée, la journée de la semaine où elle se tient, la durée et l'heure d'ouverture sont-ils appropriés?

Tient-on compte des quarts de travail, des sites et des sections pour la tenue d'assemblées générales?

L'ordre du jour, le déroulement et l'animation de l'assemblée contribuent-ils à garder l'intérêt des membres présents?

Informe-t-on les membres des sujets discutés et des décisions prises suite à la tenue des assemblées générales?

L'information syndicale

Tableau syndical

Les tableaux syndicaux sont-ils attirants? Sont-ils mis à jour régulièrement?

Y a-t-il une personne responsable par site ou section de la mise à jour du tableau syndical?

Est-ce qu'on y retrouve de l'information variée : annonces syndicales, affiches, articles d'intérêt et caricatures?

Bulletins d'information

Est-ce que le syndicat distribue des bulletins d'information sur tous les sites et dans toutes les sections sur des sujets uniques, tels les négociations, les décisions questionnables de la direction, la santé et sécurité, le règlement de griefs, les invitations à des activités ou manifestations?

Est-ce un moyen qu'il serait souhaitable d'utiliser davantage?

Le journal syndical

Le syndicat publie-t-il un journal traitant de sujets variés? Sommes-nous satisfaits du contenu et du rythme de parution?

Le journal reflète-t-il suffisamment la réalité des sites, des catégories ou des sections?

Les militantes et militants qui produisent les documents d'information du syndicat sont-ils encouragés, leur donne-t-on des idées, des textes, de la formation, des outils informatiques ou autres?

Diffusion de l'information

Doit-on améliorer nos méthodes de diffusion de l'information aux membres?

Doit-on améliorer certains moyens utilisés : présentoirs, distribution de main en main, courriels?

Doit-on renforcer notre réseau de diffusion? Par exemple, en créant une fonction de responsable du réseau de diffusion et en recrutant des responsables de la diffusion sur tous les quarts de travail et sur tous les sites ou sections?

Abonnement Internet et adresse électronique

Est-il pertinent d'envisager que le bureau syndical soit branché à Internet et que le syndicat se dote d'une adresse électronique, entre autres pour recevoir directement l'information de la fédération et du bureau régional FSSS?

Se sert-on suffisamment du courriel pour communiquer avec les membres?

Le syndicat devrait-il se doter d'un site Web?

Les relations avec les médias

Est-ce que le syndicat a de la facilité à communiquer avec les médias de la région?

Lorsqu'il y a des situations à dénoncer et à faire connaître à la population, est-ce que l'on pense à faire appel à la fédération, au bureau régional de la fédération et au conseil central pour préparer une sortie médiatique?

La formation syndicale

Les besoins de formation des responsables syndicaux (comité exécutif, agentes et agents de griefs, conseil syndical, santé et sécurité, condition féminine, délégué-es de sections, responsables de comités) ont-ils été identifiés?

Le syndicat doit-il se donner des priorités de formation?

La relève

Faisons-nous le constat que les plus jeunes membres sont moins représentés et moins actifs dans la structure du syndicat qu'ils le devraient?

Quels seraient les meilleurs moyens de susciter l'implication des plus jeunes membres dans leur syndicat?

L'accueil des nouveaux membres

Y a-t-il une personne responsable de l'accueil des nouveaux membres?

Existe-t-il un mécanisme d'accueil des nouveaux membres?

Le syndicat fait-il systématiquement signer une carte de membre aux nouvelles et nouveaux salarié-es?

Est-ce que les nouveaux membres sont informés de l'histoire du syndicat?

Le syndicat a-t-il un document d'information à remettre aux nouveaux membres?

Chaque membre obtient-il une copie de la convention collective?

Relations avec l'employeur et dossiers de griefs

Sommes-nous satisfaits de notre préparation ainsi que de l'efficacité de nos rencontres et de nos démarches auprès de l'employeur en ce qui concerne les relations du travail?

Sommes-nous satisfaits de notre fonctionnement concernant le dépôt des griefs, l'enquête, la préparation des arbitrages et le recours à la procédure sommaire?

Y a-t-il un mécanisme régulier de règlement des litiges et des griefs avec l'employeur?

Utilise-t-on suffisamment la mobilisation pour régler les griefs et les litiges?

Est-ce que le syndicat fait connaître aux membres le résultat de ses travaux? Par exemple, les ententes négociées, les griefs réglés, les mécontentements avec l'employeur, etc.

Est-ce que l'employeur informe les membres sur des sujets concernant les relations de travail? Dans ce cas, le syndicat fait-il des mises au point et apporte-t-il un autre son de cloche?

Santé et sécurité

Y a-t-il une personne responsable de la santé et sécurité dans chaque site ou section?

Le comité ou la personne responsable a-t-il suffisamment d'information pour prendre en charge les problèmes liés à la santé mentale, au stress, au harcèlement, à la violence, à la qualité de l'air et à la protection contre les infections?

Est-ce que la prévention a une place assez importante dans les activités de santé et sécurité?

Faut-il se donner un plan de travail en matière de santé et sécurité au travail?

Condition féminine

Le comité ou la responsable a-t-il suffisamment d'information et de formation pour s'occuper de problèmes de violence et de harcèlement à l'égard des femmes?

La journée internationale des femmes (8 mars), l'équité salariale, l'équité en emploi, les droits parentaux, la conciliation famille-travail-études font-ils partie des sujets traités par le comité ou la responsable de la condition féminine?

L'organisation du travail

Le syndicat exige-t-il d'être consulté par la direction sur les changements qui s'opèrent en matière d'organisation du travail?

Le syndicat fait-il des réflexions et des consultations auprès des membres sur les aspects de l'organisation du travail qui devraient être améliorés en regard des catégories, sites ou sections?

Le syndicat fait-il des démarches auprès de l'employeur sur les besoins de formation?

Direction de l'établissement et conseil d'administration

Dans le secteur privé, est-ce que les places prévues au conseil d'administration pour les salarié-es sont occupées par les membres du syndicat? Est-ce que l'information circule bien entre les représentantes et représentants du conseil d'administration et du comité exécutif?

Le syndicat est-il bien informé des projets de la direction concernant l'organisation des services, le budget et les états financiers de l'établissement?

Des représentantes et des représentants du syndicat assistent-ils aux assemblées du conseil d'administration?

Le syndicat fait-il connaître ses réactions, ses critiques et ses propositions alternatives aux projets de la direction?

Participation aux instances de la FSSS

Le syndicat participe-t-il systématiquement aux congrès, aux conseils fédéraux, aux conseils fédéraux sectoriels et aux assemblées régionales de la FSSS?

Les délégué-es du syndicat aux instances de la fédération se sentent-ils suffisamment préparés pour participer aux débats?

Au retour des instances, les délégué-es transmettent-ils un compte rendu des débats et des décisions au conseil syndical ou à l'assemblée générale?

Budget

La cotisation syndicale est-elle suffisante pour les besoins du syndicat?

Le syndicat fait-il des prévisions budgétaires?

Le syndicat a-t-il établi des priorités dans ses prévisions budgétaires à partir du plan de travail établi (ex. : formation, santé et sécurité, frais d'arbitrage, participation aux instances, etc.)?

Est-ce que le syndicat fait adopter ses prévisions budgétaires par l'assemblée générale?

Les membres du comité de surveillance des finances connaissent-ils bien leur rôle et le remplissent-ils adéquatement?

Plan de travail du syndicat

Il est suggéré au comité exécutif de nommer une personne responsable du plan de travail. Ce membre du comité exécutif voit au suivi de l'ensemble du plan de travail et, au besoin, fournit une aide aux personnes qui ont accepté de prendre en charge le suivi.

RESPONSABLE DE LA VIE SYNDICALE :

SYNDICAT :

PRIORITÉ :

Objectifs	Moyens (actions)	Responsable

Échéancier	Commentaires	Ressources (outils requis)

